

THE BETTER THAN CORPORATION  
PO BOX 89  
VAUGHAN, ONTARIO, L4K 1Y8  
CANADA  
905-669-9855/1-800-361-0094

**PRODUIT: 11111-BT501 MULTI-PURPOSE Insect Killer-D****Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... MANUFACTURED FOR:  
THE BETTER THAN CORPORATION  
PO BOX 89  
VAUGHAN  
ONTARIO  
CANADA  
L4K 1Y8  
905-669-9855  
NOM DE PRODUIT..... 11111-BT501 MULTI-PURPOSE Insect Killer-D  
FAMILLE CHIMIQUE..... D-TRANS ALLETHRINS/BUTOXYDE DE PIPERONYLE.  
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.  
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.  
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES  
UTILISATIONS DE PRODUIT ..... INSECTICIDE.  
RECOMMANDÉ  
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 04-103.

**Section 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

MOT INDICATEUR..... Mise en garde.  
CLASSIFICATION DES RISQUES..... Warning.  
CONSEILS DE PRUDENCE..... H229 PRESSURIZED CONTAINER: MAY BURST IF HEATED.  
DÉCLARATION DE MÉLANGE..... Tenir à l'écart la chaleur/des étincelles/des flammes nues/surfaces chaudes. -Non fumeur.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Récipient sous pression. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Lavez-vous les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapoure/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée. Si lors de la peau : laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. Yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un conseiller/médecin. Cas d'inhalation : transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un poison Centre/médecin si le malaise. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. Ne pas faire vomir. Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50C/122 ° f. Stocker dans un endroit bien ventilé. Magasin fermé à clé. Disposer de contenu et le contenant conformément à toutes les réglementations locales, régionales et internationales. .  
OTHER HAZARDS..... Aucune information supplémentaire disponible.

**Section 03: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS**

INGREDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
D-TRANS ALLETHRIN	28057-48-9	0.25
ISOBUTANE	75-28-5	10-30
DISTILLAT DE PETROLE ALIPHATIC	64742-47-8	5-10
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	51-03-6	1.00
PROPANE	74-98-6	1-5

**Section 04: PREMIER SOINS**

PREMIERS SECOURS EN CAS ..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU  
D'URGENCE D'URGENCE MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU:  
LAVR LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA  
VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR  
IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

INFLAMMABILITE..... NON INFLAMMABLE.  
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.  
PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR  
REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA  
PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER  
UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

**PRODUIT: 11111-BT501 MULTI-PURPOSE Insect Killer-D****Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## DONNEES SUR LES RISQUE

## D'EXPLOSION.

SENSIBILITE AUX DECHARGES ..... NON APPLICABLE.

## STATIQUES

SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

## PRODUITS DE COMBUSTION

PRODUITS..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.

## PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL

EST CLASSEE COMME:..... 0 cm.

RETOUR DE FLAMME..... AUCUN.

**Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL**

PROCEDURES DE NETTOYAGE ..... ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT  
 FUITE/DEVERSEMENT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER  
 D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS  
 D'EAU.

**Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.  
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE  
 FACON CONTINUE.  
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA ..... RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE  
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.  
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

**Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL**

Ingredients	ACGIH TLV		OSHA PEL		REL	NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL		
D-TRANS ALLETHRIN	NOT AVAILABLE					
ISOBUTANE	1000 ppm					
DISTILLAT DE PETROLE ALIPHATIC	300 ppm					
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	NOT AVAILABLE					
PROPANE	1000 ppm					
GANTS/TYPE.....	PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.					
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.					
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.					
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.					
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS.					
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT.....	VOIR CI-DESSUS.					

**Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.  
 ASPECT..... EMULSION BLANC.  
 ODEUR..... INSECTICIDE.  
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 pH..... NON APPLICABLE.  
 POINT DE CONGELATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.  
 POINT D'EBULLITION..... 100-255.  
 POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE ..... 78.  
 TAGLIABUE(CONCENTRE)  
 TAUX D'EVAPORATION..... MOINS DE 1.  
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE  
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 9.5.  
 (% VOLUME)  
 SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE..... 0.6.  
 (% VOLUME)  
 PRESSION DE VAPEUR(P SIG)(AER)..... 35 - 45.  
 @ 20 C

**PRODUIT: 11111-BT501 MULTI-PURPOSE Insect Killer-D****Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... (PAR POIDS)	PLUS DE 1.
DENSITÉ (AÉROSOL).....	0.76-0.80.
DENSITÉ (LIQUIDE).....	0.94-0.98.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
COEFFICIENT DE RÉPARTITION .....	NON DISPONIBLE.
EAU/HUILE	
TEMPÉRATURE D'AUTO-IMFLAMMATION	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITÉ DE AÉROSOL..... (PAR POIDS)	99-100.
% DE LA VOC DE AÉROSOL (w/w).....	33-34.

**Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITÉ, SOUS QUELLES .....	NON APPLICABLE.
CONDITIONS?	

**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ**

Ingredients	LC50	LD50
D-TRANS ALLETHRIN	2.51 mg/l of air RAT - INHAL	709 mg/kg RAT - ORALE
ISOBUTANE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL	NON APPLICABLE
DISTILLAT DE PÉTROLE ALIPHATIQUE	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg RAT-ORALE
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	>5.9 mg/l	4.6 g/kg RAT-ORALE
PROPANE	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS
VOIE DE PÉNÉTRATION		
INHALATION AIGUE.....	IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.	
INGESTION.....	PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.	
CONTACT AVEC LES YEUX.....	PEUT CAUSER DES IRRITATIONS.	
CONTACT AVEC LA PEAU.....	IRRITATION LÉGÈRE.	
ABSORPTION PAR LA PEAU.....	AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE POUR LE MÉLANGE DE CE PRODUIT.	
EFFETS D'EXPOSITION AIGUE.....	VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.	
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE.....	LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.	
IRRITATION DU PRODUIT.....	PEU CONSIDÉRABLE.	
CANCÉROGENICITÉ DU PRODUIT.....	LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCÉROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).	
MUTAGÈSE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGÈNE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.	
TERATOGENÈSE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENÈNE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.	
EFFETS DE RÉPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA RÉPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.	
CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	INCONNU(E).	

**Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

ENVIRONNEMENTAL.....	NON DISPONIBLE.
----------------------	-----------------

**PRODUIT: 11111-BT501 MULTI-PURPOSE Insect Killer-D****Section 13: DECHETS**

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

**Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT**

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).  
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**

CLASSIFICATION SIMDUT..... NON RÉGLÉ PAR WHMIS.  
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1.  
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental) ..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

**RÈGLEMENTS U.S.**

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.  
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.  
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.  
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE ..... B.  
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 1.  
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR : . CAS #: NOM CHIMIQUE :  
. \* 51-03-6 PIPÉRONYL BUTOXYDE.  
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 :  
AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR.  
CAS #: NOM CHIMIQUE :  
. N/A.  
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des) ..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.  
VOC (w/w%)..... 33-34.

**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**

NOTICE DE BETTER THAN CORPORATION LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BETTER THAN CORPORATION BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BETTER THAN CORPORATION N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.  
PREPARE PAR..... Affairs Regulatory  
DATE DE PRÉPARATION ..... AOU14/14